



1991

**JEAN BART** La frégate *Jean Bart* a bénéficié des plus récentes innovations techniques lors de sa mise en service, en 1991. Le bâtiment fut notamment l'un des premiers à être équipés d'un véritable système de combat intégré.

Le terme de frégate a remplacé celui de corvette en 1988, en vue de simplifier et d'harmoniser les appellations françaises avec celles en vigueur dans les marines des pays étrangers. Auparavant, la première des frégates antiaériennes françaises – le *Cassard* – avait été inscrite au budget de 1978, la seconde à celui de 1979. Après le *Cassard*, le *Jean Bart* fut le premier bâtiment de la Marine nationale à être équipé d'un système de combat intégré, d'un système numérisé de conduite de la propulsion – le SNCDE ou système numérisé de centralisation des données énergie – et d'un système numérisé de transmissions intérieures ou SNTI.

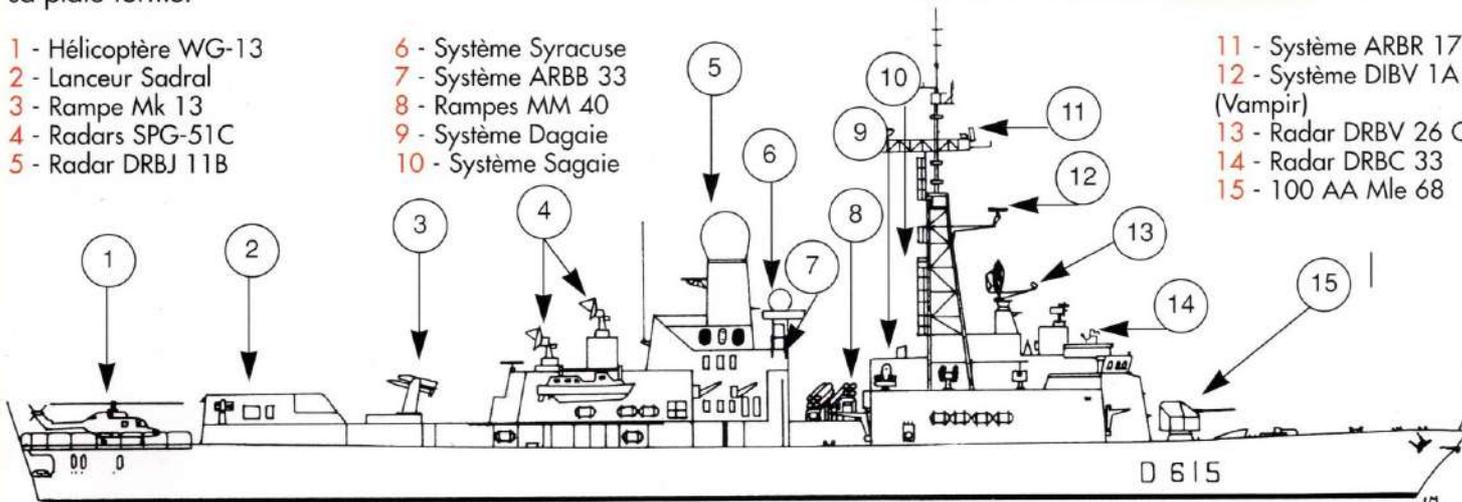
### SA MISSION

Cette frégate antiaérienne est armée de 8 rampes MM 40 orientées à 80° par rapport à l'axe du bateau et d'un canon anti-aérien Mle 68 (CADAM) de 100 mm à cadence améliorée (78 coups par minute) à l'avant. Un autre canon de 100 mm devait être installé à l'arrière du navire, mais il fut remplacé au bout du compte par un hangar pour un hélicoptère et 2 systèmes Sadral. Les systèmes de tir de l'artillerie anti-aérienne sont couplés à plusieurs systèmes de détection et de conduite de tir – un radar DRBC 33, un écartomètre infrarouge Piranha III, un système de télévision et un télémètre laser – tous gérés par ordinateur. Le *Jean Bart* est en outre doté d'un sonar linéaire passif remorqué DSBV 61 à TBF, d'un système de transmission par satellite Syracuse, de deux centrales de navigation inertielle Minicin, d'un bruiteur Nixie et d'un système SAMAHE-10 facilitant la manutention de l'hélicoptère sur sa plate-forme.

- 1 - Hélicoptère WG-13
- 2 - Lanceur Sadral
- 3 - Rampe Mk 13
- 4 - Radars SPG-51C
- 5 - Radar DRBJ 11B

- 6 - Système Syracuse
- 7 - Système ARBB 33
- 8 - Rampes MM 40
- 9 - Système Dagaie
- 10 - Système Sagaie

- 11 - Système ARBR 17
- 12 - Système DIBV 1A (Vampir)
- 13 - Radar DRBV 26 C
- 14 - Radar DRBC 33
- 15 - 100 AA Mle 68

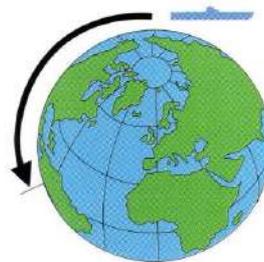


### DONNÉES TECHNIQUES

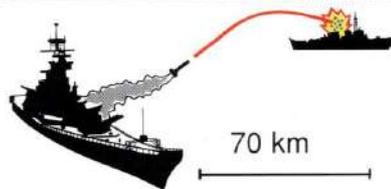
Distance franchissable en milles

JEAN BART  
8 000

14 400 km



Portée des missiles MM 40-Exocet



### CARACTÉRISTIQUES

- Type :** frégate antiaérienne type *Cassard*
- Moteurs :** 4 diesels SEMT-Pielstick 18 PA 6BTC de 31 760 kW avec 2 hélices à pas fixe
- Dimensions :** longueur hors tout, 139 m ; largeur, 14 m
- Tirant d'eau :** 5,50 m
- Vitesse :** 30 nœuds
- Équipage :** 225 hommes

### SADRAL (SYSTÈME D'AUTODÉFENSE RAPPROCHÉE ANTIAÉRIEN LÉGER)

Conçu par la société Matra, ce système d'autodéfense est constitué d'un affût léger mis au point par la CSEE, par six missiles SATCP Mistral avec autodirecteur infrarouge et des capteurs optroniques – télévision et infrarouge. Le missile interarmées Mistral, entré en service en 1989, affiche une longueur de 1,80 m, un diamètre de 0,09 m, une masse de 18 kg, une vitesse de Mach 2,5 et une portée de 6 000 m. Il emporte une charge militaire de 3 kg et a été conçu selon la technologie « Fire and Forget » (Tire et oublie). Il peut également évoluer à très basse altitude – 3 m – afin d'échapper aux missiles adverses. Le système Sadral dispose aussi d'une soute installée à proximité de l'affût afin de pouvoir recharger rapidement et il devrait également être installé sur le porte-avions *Charles de Gaulle* et le TCD *Foudre*.

### Forces maritimes françaises

Total = 199 820 tonnes (chiffre 1996)

	3 porte-aéronefs (dont un porte-hélicoptères)		1 frégate type <i>La Fayette</i>
	6 sous-marins nucléaires d'attaque		6 frégates de surveillance
	7 sous-marins d'attaque		18 aviso, dont 1 aviso-escorteur
	4 frégates anti-aériennes		19 patrouilleurs dont 4 de la Gendarmerie
	11 frégates anti-sous-marines		22 bâtiments anti-mines